

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 04 avril 2018

Le quatre avril deux mille dix-huit les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

--décidé de faire deux propositions à l'OPAC de l'Oise : l'achat de parcelles communales suivantes : F n°1347, F n°1348, F n°1349, F n°1350, F n°1352, F n°1353, F n°1354, F n°1355, F n°1357, F n°1358, F n°1359, F n°1360, F n°1361 et F n°1363 de la 3ème tranche de la ZAC du Clos Housard ou l'échange de celles-ci par les parcelles suivantes : Fn°407, F n°409, F n°410, F n°424, F n°425 et F n°439 et la F n°1346 (en partie) avec dédommagement égal à la surface du foncier manquant ;

-- adhéré au groupement de commande pour « l'achat d'énergies et la fourniture de services associés » du SEZEO ;

--décidé :

- de conserver les parcelles H n°914 et n°561 en partie pour la réalisation de place de parking,

-la vente en terrain à bâtir des parcelles H n°915 et n°561 en partie,

-de proposer à la vente à Madame BATON une partie de la parcelle H n°561,

- de proposer à la location la parcelle ZN n°53 à Monsieur DELAYEN Charly exploitant agricole,

-d'attendre que la commune soit sollicitée pour la vente des parcelles cadastrées situées au lieu-dit la Montagne ;

--accepté la motion pour l'instauration d'un moratoire sur les fermetures de classes.

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

